

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 067702

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1284

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KARMOUSS mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 69 22 56 94

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. ERRAJRAJI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
731, Avenue Prince Moulay Youssef et Rue Bouzraïd
Résidence AL KAMAR 1er étage N°3 - Casablanca
Tél. : 05 22 26 52 11

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/2/2015

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Zineb Errajraji

Le : / /

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/2/22	C2		300 DH	DR. ERRAJI Zineb Endocrinologue Diabetologue 737 Rue C. A. Al Moulay Youssouf - Casablanca Résidence MIRAMAR 1er étage N° 101 - Casablanca Tél : 0522 265211 E-mail : erraji_zineb@yahoo.fr

3/3/22 Endoglycémie = 400 DH

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. PHARMACIE DERB CHAOUA Dr. Bennani K. Med Amine 10, Rue El Jadida - A.M Casablanca - 0522 20666	21/02/22	1990,80 dhr.

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

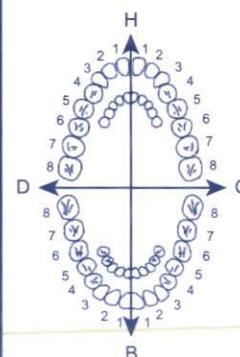
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	11433553
	35533411	



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Zineb ERRAJRAJI

Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Maladies Métaboliques
Obésité - Cholesterol



الدكتورة الرجراحي زينب

متخصصة في مرض السكري
والغدد
السمنة - الكوليسترول

le 31/3/22 .

Mme Karimoss Nisba L.

- Nodulose + dyslipidémie

Endocrinologue

Hmè + 400 DH

DR. ERRAJRAJI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
737, Angle Youssef et Rue Boukraa
Résidence MIRAMAR 1er étage N°3 - Casablanca
Tél : 05 22 26 52 11

737، شارع مولاي يوسف ، زنقة بوكراء ، إقامة مرمار رقم 3 الطابق الأول - الدار البيضاء

737, Angle Youssef rue Boukraa Résidence Miramar N°3, 1er étage

Tél.: 05 22 26 52 11 / GSM: 06 64 00 98 46

Dr. Zineb ERRAJRAJI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Maladies Métaboliques

Obésité - Cholesterol



الدكتورة الرجراحي زينب

متخصصة في مرض السكري

والغدد

السمنة - الكوليسترول

21/2/22 .

Mr Karimoss Mohamed

393,00x5 = 1965,00



- Tamra 100

1 - 0 - 0

12,90x2 = 25,80



- Ipredia 700

0 - 0 - 1

Durafit (1A)

10/100

= 1990,80

Additiva vital (1A)

1cp au shour

DR. ERRAJRAJI Zineb
Endocrinologue Diabetologue
Médical Modat Youssef et fils Associés
Miramar 1er étage N°3 - Casablanca
Tél.: 05 22 26 52 11

737، شارع مولاي يوسف ، زنقة بوكراء ، إقامة مرمار رقم 3 الطابق الأول - الدار البيضاء

737, Angle Youssef rue Boukraa Résidence Miramar N°3, 1er étage

Tél.: 05 22 26 52 11 / GSM: 06 64 00 98 46



JANUVIA® + GROSSESSE
= DANGER

Ne pas utiliser chez la femme enceinte,
sauf en l'absence d'alternative
thérapeutique

P.P.V: 393,00 DH.

- Distribué par MSD MAROC.
- AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ

12,90



JANUVIA® + GROSSESSE
= DANGER

Ne pas utiliser chez la femme enceinte,
sauf en l'absence d'alternative
thérapeutique

P.P.V: 393,00 DH.

- Distribué par MSD MAROC.
- AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ

12,90



JANUVIA® + GROSSESSE
= DANGER

Ne pas utiliser chez la femme enceinte,
sauf en l'absence d'alternative
thérapeutique

P.P.V: 393,00 DH.

- Distribué par MSD MAROC.
- AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ



JANUVIA® + GROSSESSE
= DANGER

Ne pas utiliser chez la femme enceinte,
sauf en l'absence d'alternative
thérapeutique

P.P.V: 393,00 DH.

- Distribué par MSD MAROC.
- AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ



JANUVIA® + GROSSESSE
= DANGER

Ne pas utiliser chez la femme enceinte,
sauf en l'absence d'alternative
thérapeutique

P.P.V: 393,00 DH.

- Distribué par MSD MAROC.
- AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ

DRERRAJRAJIZINEB
ENDOCRINOLOGUE DIABETOLOGUE
DILOMEE DE L'UNIVERSITE PARIS DESCARTES
EN ECHOGRAPHIE THYROÏDIENNE

Nom : KARMOUSS

Casablanca le 03/03/2022

Prénom : MOHAMED

N° : 760 /22

ECHOGRAPHIE THYROÏDIENNE

TECHNIQUE

L'exploration échographique est réalisée de façon comparative avec une sonde de très haute fréquence (16 Mhz).

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

- Nodules thyroïdiens.

RESULTATS

Thyroïde de taille à la limite supérieure de la normale.

Lobe droit mesure 48,2/11,2/26,7 mm, soit un volume de 6,92 cc.

Lobe gauche mesure 31,8/16,8/19,5 mm, soit un volume de 5,02 cc.

L'isthme est fin, mesurant 2,4 mm d'épaisseur.

Le parenchyme thyroïdien est normo échogène, normalement vascularisé.

Le lobe droit est siège de :

- 2 nodules solidokystiques, basal de 6/2,8 mm et 5,6/2,5 mm, pouvant être classé EU-TIRADS 3.
- 2 kystes de 5,4 mm et 3,1 mm, pouvant être classés EU-TIRADS 2.

Le lobe gauche est siège de 2 kystes de 4,4 mm et 2,5 mm.

- Pas de ganglions anormaux.

AU TOTAL

- Thyroïde de volume à la limite supérieure de la normale, multi nodulaire, dont le plus gros nodule mesure 6 mm, et peut être classé EU-TIRAD 3.

Dr ZINEBERRAJRAJI

*DR. ERRAJRAJI Zineb
Endocrinologue Diabetologue
73, rue Hassan II, 1000 Casablanca
Résidence Al-Khalid, 1er étage N°3 - Casablanca
Tél: 05 22 26 52 11*

